

dans le cas en question ; un contrôle destiné à vérifier si les conseils professionnels se sont révélés adéquats.

En ce qui concerne la *formation professionnelle*, la recommandation indique que, dans la mesure du possible, la formation des invalides devrait être régie par les principes appliqués pour la formation des personnes valides.

Le but de la formation professionnelle devrait être de donner aux invalides la possibilité d'utiliser pleinement leurs connaissances ou aptitudes professionnelles. A cet effet, la formation devrait être coordonnée avec un *service spécial de placement* fournissant aux invalides des emplois où l'invalidité gêne le moins possible l'exécution du travail. D'autre part, la formation devrait être donnée, autant que possible, dans la profession précédemment exercée par l'invalides ou dans une profession connexe et elle devrait être poursuivie jusqu'à ce que l'invalides soit apte à travailler dans des conditions d'égalité avec les travailleurs valides, s'il est capable de le faire.

Toujours selon la recommandation, les invalides devraient, dans toute la mesure du possible, être formés professionnellement en compagnie de travailleurs valides. Si tel ne peut être le cas, des mesures spéciales devraient être prévues.

Des mesures devraient également être prises pour encourager les employeurs à assurer la formation professionnelle des invalides ; elles devraient comprendre, selon les circonstances, une assistance financière, technique, médicale ou professionnelle.

Pour le *placement* des invalides, il faudrait faire en sorte d'assurer l'efficacité du recrutement et du placement. Les mesures suivantes sont proposées : enregistrement des demandeurs d'emploi ; enregistrement de leurs qualifications professionnelles ; de leur expérience et de leurs goûts ; entrevues avec les demandeurs d'emploi ; contrôle de leurs aptitudes physiques et professionnelles ; prise de contact avec les employeurs ; assistance financière permettant d'obtenir l'orientation professionnelle, la formation professionnelle ou tout autre service médical ou social qui pourrait être nécessaire.

Le facteur humain, par le Premier Ministre J. NEHRU. *Chronique de l'Organisation mondiale de la Santé, Genève, janvier 1955.*

Ouvrant la septième session du Comité régional de l'Asie du Sud-Est de l'OMS, le Premier Ministre Nehru évoqua les difficultés que suscite l'accroissement continu de la population dans cette partie du monde. Mais il conclut en même temps par le rappel opportun de la valeur de l'homme quel qu'il soit.

« ... Il n'en reste pas moins, évidemment, que c'est là un important problème dont il faut rechercher la solution en n'épargnant aucun effort. Même s'il ne peut amener de crise grave, il n'en provoque pas moins un abaissement des niveaux de vie. D'autre part, nous ne pouvons relever ceux-ci sensiblement si l'accroissement démographique continue à être si rapide que les progrès économiques s'en trouvent annulés. Nous devons non seulement relever le niveau de vie de nos populations pour arriver à le rendre économiquement normal, mais il nous faut encore empêcher que l'élévation constante du nombre des habitants ne rabaisse ce niveau.

C'est ainsi que nous devons aborder la question et amener le public à comprendre qu'il est nécessaire de la poser en ces termes. Nombreuses sont les personnes qui en discutent, soit d'une façon théorique et académique, soit avec passion, en faisant intervenir dans la discussion leurs préjugés et leurs points de vue particuliers. Aucune de ces attitudes ne convient car, dans ce cas — comme, en fait, dans tous les cas de ce genre — il s'agit d'êtres humains. Je suis confondu de voir que, si souvent, nous oublions l'être humain dans nos conférences de statistique. Nous parlons de chiffres, de courbes ou de figures analogues, en oubliant qu'ils représentent des individus, des hommes, des femmes et des enfants, qui ne sont très différents d'aucun d'entre nous.

Lorsque je parle d'étudier le problème de la population du point de vue humain, ce que je veux donc souligner, c'est la nécessité de ne pas oublier que nous avons à nous occuper d'êtres humains. Ce ne sont pas des chiffres ou des accessoires mécaniques dont nous pouvons nous amuser et disposer à notre gré. Même l'Etat le plus autoritaire ne saurait s'avancer dans cette voie. Il réussira, en une certaine mesure, à apprendre aux populations à se comporter comme des êtres humains enrégimentés, et, cependant, même dans cette direction, il ne peut aller bien loin. Un Etat libéral aura à cet égard un pouvoir encore moindre.

Nous devons traiter les gens en hommes et en femmes qu'il faut convaincre, à qui il faut faire comprendre la situation et qu'il faut gagner aux causes qui nous tiennent à cœur. D'autre part, puisque c'est ainsi que nous devons traiter les êtres humains, nous ne pouvons exercer sur eux d'action efficace si nous leur parlons de supérieur à inférieur. Quiconque adopte une attitude de supériorité a peu de chances de trouver vraiment le chemin de l'esprit ou du cœur de son interlocuteur. Beaucoup trop souvent, nous voulons faire le bien d'autrui de cette façon « supérieure », beaucoup trop souvent nous nous imaginons que nous valons mieux qu'autrui. Nous savons peut-être un peu plus de choses, nous avons plus de bien-être, plus de privilèges, mais il est totalement injustifié de présumer que, pour ces seules raisons, nous sommes meilleurs que les autres ; c'est même là, me semble-t-il, faire preuve de quelque sottise.

A TRAVERS LES REVUES

Diviser les gens en catégories et en classes supérieures ou inférieures les unes aux autres est une méthode insoutenable. Naturellement, nul ne prétendra que tous les êtres humains soient égaux par leur personnalité, leur capacité de travail, etc. Mais on se trompe si l'on s'adresse à d'autres êtres humains en présumant une inégalité quelconque — de classe, de race ou de nationalité. Aucun résultat ne peut être obtenu de cette façon. Il faut gagner la bonne volonté et l'amitié de tous ceux à qui l'on s'adresse...

En conclusion, je voudrais donc insister sur trois aspects de vos travaux — d'abord l'importance spéciale que présentent les enfants et la santé des enfants — ensuite la façon humaine dont il faut aborder les masses qui vivent dans notre partie du monde, en les considérant toujours comme des individus et non comme des graphiques, des courbes ou des chiffres ; — enfin l'idée, qui doit être constamment présente, que la santé physique n'est qu'une petite partie de la santé totale, l'autre partie étant la santé mentale, sans laquelle la santé physique s'effondrera. C'est pourquoi, d'une façon détournée — non pas de front, mais de la façon indirecte qui vous est propre — vous essayez d'aider à apaiser les conflits qui existent dans le monde, et vous créez, ainsi, une atmosphère qui peut contribuer à la solution des problèmes mondiaux ».
